

B. Eusebe. Le quize Decembre mil huit cens aété parmoi Pretre Soussigné baptisé Eusebe né delaveille du legitime mariage entre Pierre Chishaw & Agnès dela nation des Sauvages Leparain aété Louis Mius & la Maraine Anne Surette femme de Dominique Pottier tous deux decette paroisse

Sigognepretre

B. Scholastique Le quinze decembre mil huit cens a été parmoi Pretre soussigné baptisée Scho-lastique née lanuit dedevant dulegitime mariage entre Honoré leBlanc & Judith Mius decette Paroisse enpresence du Pere del'enfant. Le Parain a été Pierre Mius & la Maraine a été Ositte Douset fille de Joseph Douset aussi decette Paroisse. le Parain Seula signé les autres ont déclaré ne savoir pas écrire pierre mius Sigogne pretre

B. Noël Le vingt sept decembre aété par moi soussigné Baptisé Noël agé de trois jours né du légitime Mariage entre Anastase & Pierre dela nation des Sauvages Mickmacs La maraine aété Marie Sauvagelle & leparain Dominique gidderly de S.^{te} Marie Sigogne pretre

B. Marcelline Babin 33. Le trente un decembre mil huit cens aété par moi soussigné baptisée Marcelline née du même jour dulegitime Mariage entre Hypolite Babin & Veronique Mius decette Paroisse enprésence du Pere del'enfant Le Parain aété Pierre Mius son grand Pere & la Maraine cecile Amirault femme dudit Pierre Mius, lagrandemere, aussi decette Paroisse la Maraine a déclaré nesavoir pasecrire pierre mius _ hipiBabin Sigogne pretre

1801.

B. Joseph O'Bird 34. Le quatre de Janvier mil huit censun aété par moi Soussigné baptisé Joseph né delaveille du légitime Mariage entre Jean O'Bird fils & Marie Douset decette Paroisse en présence du Pere del'enfant. Le Parain a été Joseph O'Bird oncle del'enfant & la Maraine Isabelle dousetsatante aussi decette Paroisse qui ont tous déclaré ne savoir pas écrire Sigogne pretre

J'ai quitte S.^{te} Anne d'Argyle le 7 Janvier 1801 Jy suis retrouvéné le 7 de Juillet suivant.

S. Radegonde Mius 4. Le vingt cinqde Mars mil huit cens un aété inhumé dans le cimetiére decette Paroisse le corps de Radegonde Mius décédée du jour precedent agée de cinquante neuf ans & étant encore fille, enprésence de Pierre, & deLouis Mius ses freres & deplusieurs autres personnes lesparens & les amis ainsi qu'il m'a été déclaré par les dits Pierre & Louis Mius decette Paroisse qui ont signé pierre mius Loui Mius Sigognepret

B. Vincent-Gilles Cottreau 35. Le douze Juillet mil huit cens un J'ai supplée les cérémonies du Baptême à Vincent-Gilles né le 22 de Janvier deladitte année du legitime Mariage entre Jean Cottreau & Marie Henard decette Paroisse lequel avoit été Baptisé précédement durant mon absence par Joseph Mius ainsi qu'il m'aété assuré par le pere del'enfant present se parain aété Isidore dousette & La Mairaine aété Anne Dousette